



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Ribambelle

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 8 juin 2023, 18 h 30, à l'école de la Ribambelle, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :**

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Bouchard, Geneviève	Membre du comité de parents		X
Boutin, Mylène	Représentante des parents	X	
Fradette, Amélie	Représentante du personnel enseignant	X	
Gagnon, Annie	Technicienne en service de garde	X	
Gagnon-Gelly, Esther	Représentante des parents	X	
Gauthier, Stéphane	Représentant de la communauté	X	
Huot, Nathalie	Représentante du personnel enseignant		X
Ross, Marie-Christine	Représentante de personnel de soutien	X	
Roussel, Christine	Représentante du personnel enseignant	X	
Senneville, Sauphie	Représentante des parents	X	
Whittom, Geneviève	Présidente	X	

### PARTICIPAIT ÉGALEMENT

NOM ET PRÉNOM	TITRE	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)
Côté, Noémie	En remplacement de Mme Nathalie Huot (sans droit de vote)	X	
Garneau, Jessica	Secrétaire		X
Landry, Marie-Josée	Directrice	X	

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Geneviève Whittom, présidente, constate le quorum. Elle ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

**CE # 22-23-074**

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2023.

Mme Marie-Josée Landry propose l'ajout « et d'une sortie pour le groupe de troisième année de Mme Garneau ».

Mme Sauphie Senneville demande l'ajout d'un point :

Ajout du point 21.5 à l'ordre du jour : OPP

**Proposé par Mme Sauphie Senneville et adopté à l'unanimité.**

CE # 22-23-075	<p><b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2023</b></p> <p>Ajouter le compte rendu de nos échanges fait au point 4 : Des bons coups.</p> <p><b>Mme Mylène Boutin propose l'adoption et adopté à l'unanimité.</b></p>
	<p><b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2023</b></p> <p>Activités parascolaires : Mme Landry n'a pas pu faire de suivi à ce sujet.</p> <p>Les autres sujets pour lesquels un suivi est à faire ont été inscrits à l'ordre du jour de la rencontre.</p>
	<p><b>5. DES BONS COUPS</b></p> <p><b>Marché aux puces :</b> Coup de chapeau pour l'événement ! L'implication de la Maison des jeunes et des parents en général est impressionnante tout comme celle de l'OPP qui a été extrêmement soutenante pour ce projet. On a envie de faire un clin d'œil spécial et un merci tout particulier à tous les conjoints des membres de l'OPP qui se sont beaucoup impliqués également dans l'événement ! Merci à tous !</p> <p><b>Cocktail des finissants :</b> Monsieur Gauthier tient à saluer la qualité des suivis qu'il a eus et de l'implication du personnel enseignant de 6<sup>e</sup> année pour la préparation du cocktail des finissants. 60/67 élèves se sont inscrits. Ce sera certainement une belle soirée.</p> <p><b>Tournoi de soccer de la LIG :</b> Notre équipe s'est rendue en quart de finale ! Un immense BRAVO aux adultes et entraîneurs qui ont supporté l'événement. Mme Gagnon souhaite souligner le comportement exemplaire des élèves et la présence de nombreux parents. Il y a de quoi être fier !</p> <p><b>La grande course de la Ribambelle :</b> Quel bel événement ! Merci aux organisateurs et aux parents bénévoles.</p> <p>Mme Amélie Fradette, au nom du personnel enseignant de l'école, tient à souligner la rigueur et l'engagement de Mme Landry depuis son arrivée. Mme Whittom tient également à saluer l'initiative de Mme Landry d'organiser un dîner de représentants des finissants. Ils ont pu discuter des forces et des éléments à améliorer à l'école ainsi que d'un projet pour laisser une trace de leur passage à l'école.</p>
	<p><b>6. QUESTIONS DU PUBLIC</b></p> <p>Aucun public présent</p>
	<p><b>7. ADOPTION : RÉOLUTION CONCERNANT LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES TRANSFÉRÉES À LA RIBAMBELLE</b></p> <p>Mme Landry présente la résolution et un document complémentaire dans lequel chacune des mesures protégées et dédiées est identifiée et associée au poste budgétaire où les sommes ont été déposées. Certaines mesures sont utilisées pour la rémunération</p>

	<p>de membres du personnel de soutien ou des professionnels. L'information à ce sujet se trouve au bas du document.</p> <p><b>Mme Geneviève Senneville propose l'adoption de la résolution déposée. Elle est adoptée à l'unanimité.</b></p>
	<p><b>8. ADOPTION PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2023-2024</b></p> <p>Mme Landry présente les deux documents envoyés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation</li> <li>2. Le protocole en cas d'intimidation ou de violence à l'école de la Ribambelle</li> </ol> <p>Elle répond aux questions posées et reçoit quelques suggestions d'amélioration, essentiellement lexicales. Les modifications proposées seront apportées aux documents.</p> <p><b>Mme Mylène Boutin propose l'adoption des deux documents. La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>CE # 22-23-076</b></p>	<p><b>9. APPROBATION : RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (COMPORTEMENTS ATTENDUS ET LA CLASSIFICATION DES ÉCARTS DE CONDUITE ET DES MESURES D'AIDE 2023-2024)</b></p> <p>Mme Landry présente les deux documents envoyés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le tableau synthèse des comportements attendus à l'école de la Ribambelle</li> <li>2. La classification des écarts de conduite et les mesures d'aide pour chacun des niveaux de classification.</li> </ol> <p>Elle répond aux questions posées et reçoit quelques suggestions d'amélioration, essentiellement lexicales. Les modifications proposées seront apportées aux documents.</p> <p><b>Mme Esther Gagnon Gelly propose l'adoption des deux documents. La proposition est adoptée à l'unanimité.</b></p>
<p><b>CE # 22-23 -77</b></p>	<p><b>10. APPROBATION : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR 2023-2024.</b></p> <p>Mme Landry mentionne qu'elle n'a pas été en mesure d'acheminer les documents au moment de l'envoi de l'ordre du jour. Conséquemment, elle propose de faire la présentation des documents séance tenante, de répondre aux questions spontanées des membres et d'accorder le reste de la semaine à tous pour acheminer d'autres questions ou commentaires qui pourraient survenir après une lecture plus attentive. Ainsi, une version finale pourrait être acheminée avant un CÉ extraordinaire à planifier la semaine suivante.</p> <p>Mme Whittom propose que le CÉ extraordinaire ait lieu le 19 juin à 17 h 30. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>

<p><b>CE # 22-23 -78</b></p>	<p><b>11. ADOPTION DE L’HORAIRE MODIFIÉ POUR LA FÊTE DE FIN D’ANNÉE DU 22 JUIN ET SORITE 3<sup>E</sup> ANNÉE.</b></p> <p>Mme Landry présente la demande du comité de la fête de l’année scolaire. Le comité souhaite que l’horaire de l’école soit modifié le 22 juin afin de permettre aux élèves et au personnel de vivre un horaire continu avec les élèves. L’heure d’arrivée à l’école des élèves resterait la même, mais l’heure de la fin de la journée serait modifiée :</p> <p>Pour les élèves du préscolaire, la fin de la journée serait à 12 h 38  Pour les élèves du primaire, la fin de la journée serait à 13 h.</p> <p>Le service de garde prendra la relève par la suite. Il n’y a pas de changement à l’horaire du transport scolaire.</p> <p><b>Mme Marie-Christine Ross propose l’adoption de l’horaire modifié tel que présenté. La proposition est adoptée à l’unanimité.</b></p>
<p><b>CE # 22-23 -79</b></p>	<p><b>12. PLAN D’ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CSS. INFORMATION CONCERNANT LA DÉMARCHE DE RÉVISION DU PROJET ÉDUCATIF 2022-2027 DE LA RIBAMBELLE</b></p> <p>Les membres du CÉ échangent sur le contenu du plan d’engagement vers la réussite du CSS. Le formulaire électronique prévu est rempli sur place. Nos commentaires et suggestions sont donc acheminés à qui de droit au CSS.</p>
	<p><b>13. BILAN CONCERNANT LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Mme Landry rappelle les obligations des membres du CÉ au regard de la formation continue à laquelle ils se sont engagés en début d’année. Tous les membres se sont acquittés de leur obligation.</p>

	<p><b>14. INFORMATION : CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024/ DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS</b></p> <p><b>Mme Landry dépose le calendrier scolaire, à titre d'information.</b></p> <p>Mme Boutin suggère d'ajouter la date d'ouverture du service de garde afin qu'elle soit évidente pour les parents. Mme Landry fera les modifications nécessaires.</p>
	<p><b>15. INFORMATION CONCERNANT LE SONDAGE « MA COUR D'ÉCOLE DE RÊVE »</b></p> <p>Mme Marie-Christine Ross, éducatrice spécialisée à notre école, dépose un document qui présente le résultat du sondage qui a été soumis aux élèves en juin 2022. Plusieurs propositions des élèves font sourire les membres et de très bonnes idées pourront inspirer les travaux de réfection de la cour d'école qui devraient reprendre l'an prochain.</p>
	<p><b>16. DÉMARCHE POUR LA RÉVISION DE LA GRILLE DES MATIÈRES (SUIVI AU MANDAT DONNÉ À LA DIRECTION LE 10 MAI 2023 CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'AUGMENTER LE NOMBRE D'HEURES D'ANGLAIS POUR LES ÉLÈVES</b></p> <p>Mme Landry informe les membres du CÉ qu'elle a reçu très récemment un document substantiel qui décrit la démarche à mener afin que le CÉ prenne une décision éclairée en vue de l'augmentation du nombre d'heures d'anglais dans une école.</p> <p>Les éléments utiles au CÉ, notamment le sondage à réaliser auprès des parents, pourront être mis à la disposition des parents du CÉ. Mme Landry n'ayant reçu les documents que récemment, sans qu'ils aient été mis à jour par le Centre de services, n'a pas été en mesure de préparer une synthèse des éléments utiles.</p> <p>Mme Landry rappelle qu'en 2014, c'est 18 % des parents qui étaient favorables à l'implantation de l'anglais intensif, 30 % des parents souhaitaient voir augmenter le nombre de périodes à l'horaire et 47 % des parents souhaitaient maintenir le statu quo.</p> <p>En février 2019, ce n'est plus que 7 % des parents qui souhaitaient voir l'anglais intensif s'implanter à l'école.</p> <p>Il est donc compréhensible, selon Mme Landry, que Monsieur Brassard ait plutôt proposé d'ajouter un volet « langues » dans la structure des volets qui pourrait être revue.</p> <p>Mme Landry souligne également qu'avec plusieurs membre du personnel enseignant de l'école, elle travaille à l'élaboration d'une formule renouvelée du projet particulier de l'école que sont les Volets sportifs et artistiques.</p> <p>Le comité tiendra compte des idées d'amélioration déjà nommées au CÉ, de la consultation faite auprès de l'équipe-école et des commentaires et suggestions des élèves.</p> <p>Les parents du CÉ aimeraient bien avec un aperçu de ce qui se travaille actuellement.</p>

	<p>Mme Landry répond qu'il est important pour elle que l'équipe-école soit au courant et consultée sur les modifications que proposera le comité. Elle verra ce qui possible ou non de présenter le 19 juin.</p> <p>Mme Fradette mentionne qu'elle serait déçue si les parents étaient sondés à nouveau concernant l'anglais intensif alors que les élèves n'auront peut-être pas encore eu le temps de vivre les améliorations de la structure de la nouvelle mouture des volets.</p> <p>Mme Landry conclut en mentionnant que tous les acteurs sont conscients que la pandémie n'a pas été favorable à l'organisation des volets. Les choix habituellement donnés aux élèves ont dû être éliminés et les difficultés de recrutement d'animateurs n'ont pas aidé non plus. Et, quoiqu'il y ait eu des changements depuis quelques années à la formule des volets, il existe des avantages et des inconvénients tant pour la mise en œuvre des Volets « nouvelle mouture » que pour l'anglais intensif, une réflexion soutenue par des données significatives, les pratiques reconnues probantes par la recherche et l'intérêt des élèves et de leur famille devront guider les décisions futures.</p>
	<p><b>17. INFORMATION DE LA DIRECTION</b></p> <p>Mme Landry a donné des mandats précis à réaliser d'ici la fin de l'année scolaire pour chacun des comités jugés prioritaires. Elle fait état des travaux en cours concernant les différents comités suivants :</p> <p><b>Fête de fin d'année et la fête de la rentrée:</b> les fêtes se préparent ! Les élèves devraient être contents de ce qu'ils vivront.</p> <p><b>Magasin sportif :</b> inventaire exhaustif a été fait, un nouveau mode de fonctionnement sera mis en place. Le personnel du service de garde sera mis à contribution.</p> <p><b>Regard9 :</b> Élément essentiel du projet éducatif qui permet d'actualiser la gestion positive des comportements, la planification annuelle et tous les documents seront prêts en vue de la rentrée scolaire.</p> <p><b>Volets « Nouvelle mouture » :</b> déjà traité au point 16.</p> <p>Mme Landry informe les membres de la nouvelle affectation de Monsieur Brassard. En fait, elle fait référence au courriel qu'il nous a envoyé ce matin. Elle lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Mme Landry fermera l'année de l'école de la Ribambelle. M. Brassard et Madame Landry assureront la transition avec la direction d'établissement qui sera affectée ici pour l'année scolaire 2023-2024.</p>
	<p><b>18. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE</b></p> <p>Aucune information</p>
	<p><b>19. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Je ne me souviens plus...</p>
	<p><b>20. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Aucune information.</p>

	<p><b>21. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE</b></p> <p>Mme Annie mentionne que les élèves ont beaucoup apprécié le visite au zoo. Annie, tu pourrais bonifier au besoin?</p>
	<p><b>21.5. OPP</b></p> <p>Mme Senneville nous annonce un projet de 3629,50 \$ pour l'événement du Marché aux puces de la Ribambelle et nous présente le bilan suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 tables ont été vendues au total. Nous avons eu de nombreux commanditaires, dont M. Jean-François Simard, la Maison des jeunes, Tim Hortons, la ville de Québec, l'Express Gourmet, Cuisine de rue, l'École de la Ribambelle, etc. Il y a eu une rencontre post-mortem pur revenir sur les bons et moins bons coups pour se préparer pour l'an prochain</li> <li>• La peinture de l'un des murs a été complété. Il resterait une couche à donner : Mme Landry propose son conjoint. Une bande noire à la hauteur des petites mains sera ajoutée. Il reste le mur de l'entrée à peindre.</li> <li>• Plusieurs projets à venir à l'automne : redesign du logo, vente de vêtements aux couleurs de l'École et des Panthères, projet sportif avec M. David.</li> <li>• L'OPP aimerait aussi s'impliquer dans la remise à niveau des locaux du service de garde qui ont besoin d'amour...</li> <li>• L'OPP aimerait aussi s'impliquer dans les fêtes de la rentrée, entre autres pour se faire connaître et recruter 😊</li> </ul> <p>L'OPP aimerait que cette somme soit dépensée rapidement afin que les parents et les élèves voient concrètement le résultat des efforts réalisés autour du Marché aux puces et donc, de la contribution de l'OPP dans les projets de l'école.</p> <p>Mme Marie-Christine Ross consultera le personnel de l'école en plus de tenir compte du résultat du sondage « Ma cour de rêve » pour ensuite faire 2 ou 3 propositions d'équipements qui pourraient être achetés et installés rapidement.</p>
	<p><b>22. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE</b></p> <p>La prochaine séance aura lieu le 19 juin 2023.</p>
	<p><b>23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités et la séance est levée à 21 h 15.</p> <p>_____ Marie-Josée Landry, directrice</p> <p>_____ Geneviève Whittom, présidente</p>

--	--